

9 mars 2021

## Il est urgent d'agir en Birmanie

**Les députés de la commission des affaires étrangères membres du groupe « La République en Marche » (LaREM), condamnent avec la plus grande fermeté les exactions menées depuis maintenant un mois par les forces armées en Birmanie qui, après avoir mené un coup d'État le 1er février dernier contre le gouvernement démocratiquement élu d'Aung San Suu Kyi, ont commis l'irréparable pour réduire au silence le peuple birman.**

Selon le dernier décompte effectué par l'Onu ce mercredi 3 mars, 54 personnes au moins sont tombées sous les balles des policiers et des militaires. **Il s'agit de la dernière manifestation d'un drame national, marqué par la mise en maison d'arrêt de plus de 1700 personnes**, y compris des parlementaires, la détention des leaders des partis politiques et membres du gouvernement, la détention de journalistes, bloggeurs, manifestants, représentants religieux, ainsi que la répression meurtrière de toute opinion politique contestant le coup d'État.

*« Nous exprimons sa pleine et entière solidarité à l'égard du peuple birman et de tous les citoyens français résidents en Birmanie. Dans ce contexte aussi difficile qu'incertain, où l'état de droit, les principes démocratiques et les libertés fondamentales sont ouvertement violés, nous saluons la position de la France appelant à mettre immédiatement un terme à la répression engagée, à libérer les personnes détenues, et à ce que le choix démocratique des Birmans soit respecté. »* ont déclaré les députés.

**Les députés LaRem de la commission des Affaires étrangères enjoignent les autorités françaises et européennes à prendre sans délai toute mesure de nature à affaiblir le régime militaire et à aider le peuple birman à restaurer le processus démocratique dans lequel il était engagé.**

Ils remercient le gouvernement français de prendre toutes les mesures nécessaires pour **assurer la sécurité de nos compatriotes français présents en Birmanie.**

Enfin, la France étant partenaire de l'ASEAN, ils souhaitent que le cadre multilatéral de cette organisation pèse de tout son poids sur la junte pour qu'elle cesse immédiatement ses exactions et respecte les droits du peuple birman.

**Les parlementaires se montreront particulièrement vigilants à l'évolution de la situation en Birmanie et aux initiatives de la France et de l'Union européenne pour protéger nos ressortissants et défendre le peuple birman** dont ils partagent l'aspiration fondamentale à la démocratie et à la liberté.

### CONTACTS PRESSE

Mathilde BIGOT | 06.87.92.55.32  
Camilia M'HAMED-SAID | 06.98.18.63.00